



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BERCHET (Jean-Claude), « Notes. Avant-propos », *Mémoires d'outre-tombe*, I, *Œuvres complètes*, 13, CHATEAUBRIAND (François-René de), p. 651-652

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-2599-8.p.0731](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-2599-8.p.0731)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Avant-propos

1. « Comme un nuage... à la manière des navires... ainsi qu'une ombre ». Dans ce montage de citations du livre de Job (XXX, 15 : « il passe comme un nuage, mon espoir de salut » ; IX, 26 : « mes jours glissent comme des nacelles de jonc » ; XIV, 2 : « il fuit comme une ombre insaisissable »), Chateaubriand a modifié la première comparaison (*sicut* au lieu de *velut*) pour obtenir un effet de variété dans le parallélisme.
2. Voir p. XXV et la « Préface testamentaire » (Appendice I, 2). A la date du 14 avril 1846, Chateaubriand ne les avait donc pas encore fait disparaître.
3. Mot de la langue du XVI^e siècle qui signifie soit : étape (cheminer à petites reposades), soit : aire de repos ménagée de distance en distance dans un chemin de montagne (Montluc).
4. Citation de *Lenore* (Burger) dans la traduction de Mme de Staël (*De l'Allemagne*, seconde partie, chap. XIII).
5. Chateaubriand semble avoir conçu ce projet un peu plus tôt. Dans une lettre du 9 mars 1823, il écrit à Montlosier : « Je vous remercie du rocher que vous me donnez. C'est la seule propriété que j'aurai dans le monde, hors 7 ou 8 pieds de terre que je cherche à acheter dans une petite île sur la côte de Bretagne où je voudrais me faire enterrer ». C'est en effet pendant son ministère que la municipalité malouine avait eu recours à lui pour la première fois. La négociation fut reprise en 1828, mais traîna en longueur après 1830, malgré les efforts du poète local Hippolyte de la Morvonnais, devant la double résistance du Ministère de la Guerre, qui ne voulait pas céder un terrain militaire, et du Conseil municipal orléaniste de Saint-Malo, peu enclin à se faire le champion de son illustre, mais légitimiste compatriote. L'affaire fut enfin conclue en 1836, grâce à Lamartine, sous réserve que la ville renonce à toute propriété sur le Grand-Bé.

Avant même le décès de son futur occupant, la tombe de Chateaubriand devient un lieu de pèlerinage littéraire : « C'est à qui, de ces visiteurs, cueillera une fleur, une herbe ou quelque petit morceau de pierre de cette dernière demeure » peut-on lire par exemple dans *Le Constitutionnel* du 30 août 1843 (cf. livre III, chap. 14, note 12).

Epargnée par les bombes de 1944, on y saucissonne aujourd'hui entre deux marées, malgré le grave avertissement scellé dans le rocher : « Un grand écrivain français / a voulu reposer ici / pour n'y entendre / que la mer et le vent / Passant / respecte sa dernière volonté ».

6. Dans les *Etudes de la nature*, Bernardin de Saint-Pierre avait imaginé, pour Rousseau, un tombeau situé au bord de la mer. La formule évoque aussi le testament de Napoléon. « Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé » (Codicille du 16 avril 1821).